

Avis aux porteurs transmis par Euroclear et mis en ligne sur le site internet de Sanso Investment Solutions

Paris, le 28/05/2024

Objet : Evolution de la stratégie d'investissement du fonds Sanso Patrimoine.

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts I (FR0011256627) ou de parts C (FR0010640029) du fonds Sanso Patrimoine.

1- Les changements qui vont intervenir dans votre fonds

Nous vous informons des changements suivants :

➤ **Evolution de la stratégie d'investissement**

Afin de donner plus de souplesse dans la gestion du fonds, l'exposition maximale au produits de taux, directement ou par le biais de produits dérivés est portée de 100% à 200%.

L'exposition maximum au obligations dite haut-rendement est portée de 35% à 50%

La fourchette de sensibilité est inchangée entre -2 et 5.

➤ **Modification des commissions de performance**

L'indice de référence devient ESTER + 2% et la condition d'une performance minimum de 4% pour le calcul des commissions de performance est supprimées

2- Calendrier de mise en œuvre des changements

Ces changements prendront effet à compter du 01/06/2024.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant une durée de trente jours, à compter de la date d'envoi de la présente lettre.

3- Impacts des changements sur le profil rendement / risque et sur les frais

Modification du profil rendement/risque :	OUI
Augmentation du profil rendement/risque :	OUI
Augmentation potentielle des frais :	OUI
Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque :	NON SIGNIFICATIF



4- Impact des changements sur la fiscalité

Ces changements n'ont pas d'impact sur la fiscalité des porteurs de parts.

5- Principales différences sur le fonds que vous détenez actuellement et sur le fonds futur

	AVANT CHANGEMENT	APRES CHANGEMENT
Indicateur de référence	20% EUROSTOXX 50 + 20% €STR capitalisé + 60% FTSE MTS Eurozone Govt Bond 3-5Y	ESTER + 2%
Exposition en produits de taux	Un maximum de 100% en instruments de taux souverains de toutes zones géographiques hors pays émergents, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés, dont : 0% à 35% en instruments de taux spéculatifs ; 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes notations.	Un maximum de 200% en instruments de taux souverains de toutes zones géographiques hors pays émergents, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés, dont : 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs ; 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes notations.
Commission de Performance	Jusqu'à 100% Parts C et I : 15% de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, et uniquement si la performance annuelle est supérieure à 4%	Jusqu'à 100% Parts C et I : 15% de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence

6- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds sur le site internet www.sanso-is.com ou d'en faire la demande auprès de :

SANSO Investment Solutions – 17 rue de Chaillot - 75116 PARIS
contact@sanso-is.com / 01 84 16 64 36

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts. Cette possibilité vous sera toujours offerte, le fonds ne facturant pas de commission de rachat.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

David Kalfon

Président